



# ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES ET PUBLICATIONS

27 juin 2023

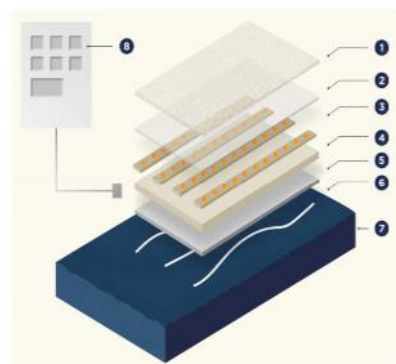
# Actualités réglementaires



# Exploitation de la route

## Arrêté du 11 avril 2023 – modification de la signalisation routière :

- Utilisation de la signalisation dynamique au sol type FLOWELL pour certains cas d'usages (passages piétons, ligne d'effets ...)



### Composition de la dalle

1. Résine translucide + grains de verre
2. Protection mécanique translucide
3. Rubans de LEDs
4. Support des LEDs
5. Protection mécanique
6. Colle
7. Chaussée
8. Borne de pilotage

- possibilité d'utiliser des panneaux C24a et C24b pour la pré-signalisation des voies réservées aux transports en commun ;



- possibilité d'associer des panneaux C20b ou C20c sur un même support avec des panneaux de type AB3a (cédez le passage) et AB4 (stop), pour la traversée des voies des services réguliers de transports en commun et des voies de tramway ;



# Exploitation de la route

## Arrêté du 11 avril 2023 – modification de la signalisation routière :

- précisions sur la neutralisation de voie(s) par flèche lumineuse de rabattement (FLR) en cas de chantier fixe, de chantier mobile ou de danger temporaire, et notamment la possibilité d'ajouter une signalisation d'approche quelles que soient les conditions de visibilité ;
- précisions sur la neutralisation de voie par flèche lumineuse de rabattement (FLR) ou flèche lumineuse d'urgence (FLU) en signalisation d'urgence, et notamment la possibilité d'allumer le dispositif lumineux spécial de catégorie B du véhicule (feux bleus), lorsque la flèche lumineuse est activée.

# Rappel d'échéance réglementaire

## Diagnostic des passages à niveau - LOI n° 2019-1428 d'orientation des mobilités :

- Diag réalisés entre le 1er avril 2018 et le 31 mars 2021 sont actualisés ... dans un délai de 5 ans à compter de la date de leur élaboration soit avant le 1er avril 2026.
- Diag réalisés avant le 1er avril 2018 sont actualisés au plus tard le 31 mars 2023.
- Les gestionnaires de voirie n'ayant pas réalisé de diagnostic à la date du 1er avril 2021 disposent de 3 ans pour réaliser ... les diagnostics ... soit avant le 1er avril 2024.

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/passages-niveau-nouvelles-reglementations-outils-retour>

# Rappel d'échéance réglementaire

## Neutralisation du stationnement motorisé 5m en amont des passages piétons :

- avant le 31 décembre 2026.

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/obligation-neutraliser-places-stationnement-motorise-5-m>

Expérimentations

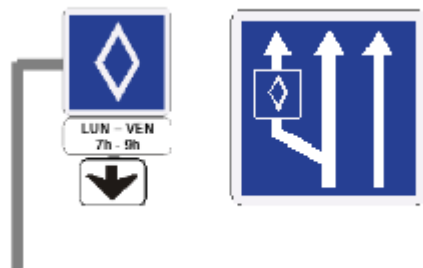


# Quelques expérimentations en cours

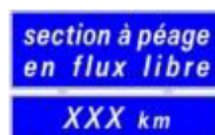
- Arrêté du 6 août 2021 : Expérimentation d'une signalisation relative à la circulation inter-files



- VR2+



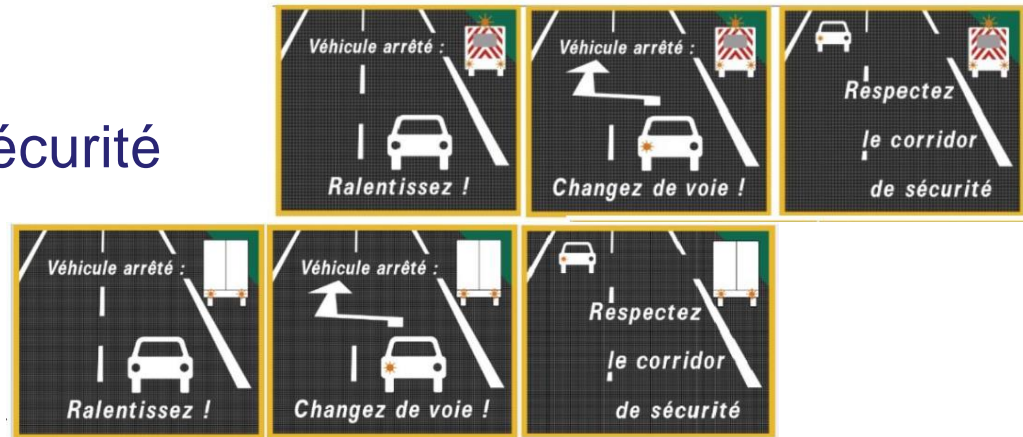
- Flux libre





# Quelques expérimentations en cours

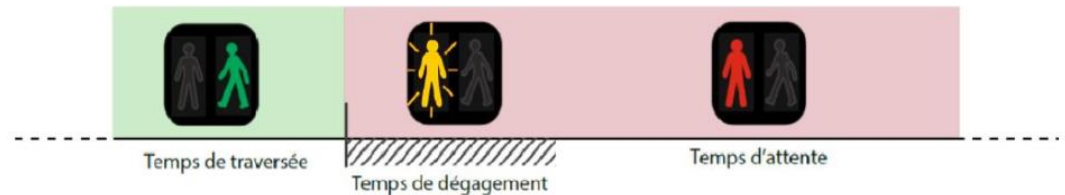
- Corridor de sécurité



- Cryzal



- Feu piéton avec phase orange



# Quelques expérimentations en cours

- Marquage au sol sur les traversées piétonnes de tramway



# Quelques aménagements non réglementaires

- Les plots de couleurs



<https://www.maxi-led.fr/balise-de-sol-pour-eclairage-des-routes-et-voies-cyclables/>

- Les passages piétons éclairés « bleu »



<https://www.francebleu.fr/infos/transports/saint-paul-les-dax-des-passage-pietons-lumineux-pour-plus-de-securite-1627311981>

# Quelques aménagements non réglementaires

- Signalisation verticale



[https://routes.fandom.com/wiki/Liste\\_des\\_panneaux\\_non\\_r%C3%A9glementaires](https://routes.fandom.com/wiki/Liste_des_panneaux_non_r%C3%A9glementaires)

# Quelques aménagements non réglementaires

- Signalisation horizontale



Marquage d'animation possible uniquement en zone de rencontre et aire piétonne.  
Ne doit pas dévaloriser des marquages/signaux existants



Un marquage de stationnement interdit à ce niveau

# Quelques aménagements non réglementaires

- Signalisation horizontale



Passages piétons non réglementaires

# Quelques aménagements non réglementaires

- Signalisation horizontale



Marquages de signalisation verticale en horizontale non réglementaire

# Publications





# Publications

## Diagnostic de sécurité routière des passages à niveau

outils et aide à la réalisation du  
diagnostic  
février 23



<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/diagnostic-securite-routiere-passages-niveau>

# Publications

Les  
dossiers

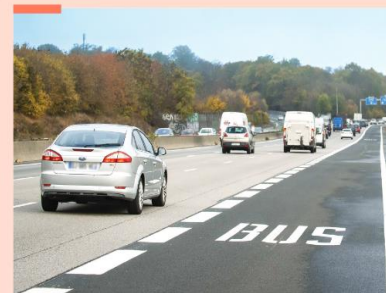


<https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/594498/partage-temporel-un-outil-d-optimisation-des-voiries-et-espaces-publics>

Les  
références

## VOIES STRUCTURANTES D'AGGLOMÉRATION

Aménagement des voies réservées  
aux véhicules de transport en commun



<https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/594050/voies-structurantes-d-agglomeration-amenagement-des-voies-reservees-aux-vehicules-de-transport-en-co>

# Publications

## Voirie, espaces publics : solutions économes.

Fiche n°6 Liaisons douces et économie circulaire : l'exemple du parc des Chanteraines (92)



<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/voirie-espaces-publics-solutions-economes>

# Publications

## Rapport d'études (projet ELMOS)

L'accidentalité des E.D.P.  
métropole de Lyon 2019 -2021  
mai 2023

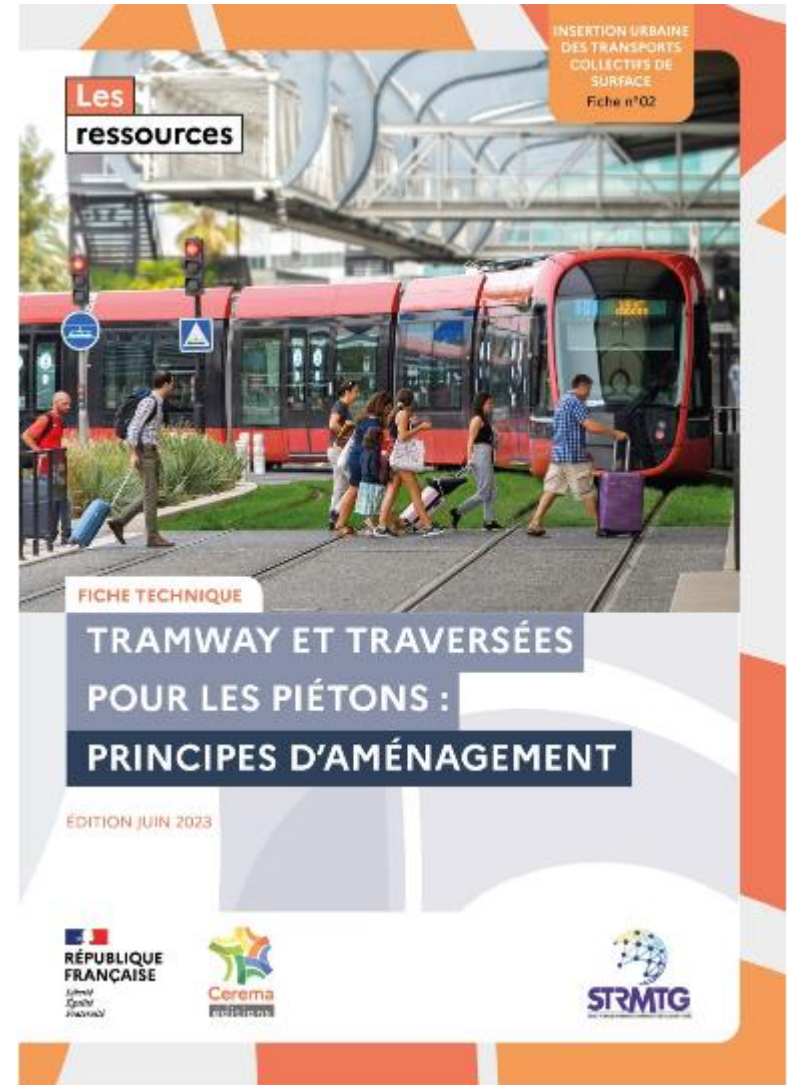
<https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/595011>



# Publications

## Insertion urbaine des transports collectifs de surface (IUTCS)

Fiche n°2 : tramway et traversées pour les piétons – principes d'aménagement



<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/insertion-urbaine-transport-collectifs-surface-iutcs>

# WEBINAIRES



# A VENIR

Accueil > Événements Cerema > Réglementation et conception d'un aménagement cyclable

Webinaire

## RÉGLEMENTATION ET CONCEPTION D'UN AMÉNAGEMENT CYCLABLE

19 - 26  
SEP 2023 SEP 2023

 DATES MULTIPLES

- Bref rappel des chiffres de l'accidentalité régionale (DREAL OCC).
- La réglementation sur les aménagements cyclables :
  - Obligation : code de l'environnement, LOM, code de la route, Instruction sur la signalisation routière...
  - Recommandations : principales recommandations issues du guide Cerema "rendre sa voirie cyclable" mai 2021.

<https://www.cerema.fr/fr/evenements/reglementation-conception-amenagement-cyclable-19-09-23>

# A VENIR

- **Identifier les zones de quasi-accidents pour une gestion préventive des routes** le 14/09/2023 (14h-16h)
- **Dispositifs comptages cyclistes** le 28/09/2023 (14h-16h)
- **Signalisation, actualité et expérimentation** le 12/10/2023 (14h-16h)
- **Les leviers pour accélérer la transition énergétique des mobilités** le 09/11/2023 (14h-16h)
- **L'évaluation au service des projets de la mobilité décarbonée** le 16/11/2023 (14h-16h)
- **Les territoires au service de la mobilité intelligente** le 30/11/2023 (14h-16h)
- **Quels aménagements cyclables hors agglomération ?** le 14/12/2023 (14h-16h)
- **Coopération inter AOM / Bassins de mobilité** le 18/01/2024 (14h-16h)



# A VENIR

## Les déjeuners de la Sécurité routière en Nouvelle-Aquitaine

- Jeudi 28 septembre : la responsabilité pénales des maires (M. Luc BRUNET - SMACL) ;
- Jeudi 5 octobre : les aménagements pour réduire la vitesse (M. Gabriel KLEINMANN - Cerema/DTecTV);
- Jeudi 12 octobre : les EDPM et cyclomobiles légers (M. Jérôme MATHEUS - Cerema/DTer Sud-Ouest) ;
- Jeudi 19 octobre : le stationnement (à définir).

# FORMATIONS



# FORMATIONS

## CONSTRUIRE VOTRE POLITIQUE CYCLABLE : PLANIFIER ET CONCEVOIR DES AMÉNAGEMENTS



### OFFRE DE FORMATION

CONSTRUIRE VOTRE POLITIQUE CYCLABLE :  
planifier et concevoir des aménagements



en distanciel  
2 sessions en 2023 :  
23 et 24 mai 2023  
10 et 11 octobre 2023



en présentiel  
3 sessions en 2023 :

Toulouse - 14 et 15 mars  
Amiens - 13 et 14 Juin  
Lyon - 26 et 27 Septembre

Cette formation est organisée en :

- Présentiel à Lyon les 26 et 27 septembre 2023,
- Distanciel les 10 et 11 octobre 2023

[https://www.cerema.fr/system/files/service/2022-12/construire\\_votre\\_politique\\_cyclable2023\\_4.pdf/](https://www.cerema.fr/system/files/service/2022-12/construire_votre_politique_cyclable2023_4.pdf/)

# FORMATIONS

## DIAGNOSTICS DE SÉCURITÉ SUR LES PASSAGES À NIVEAUX



### OFFRE DE FORMATION

Diagnostics de sécurité sur les passages à niveau



en présentiel

session 2023  
Pont à Mousson  
15 et 16 juin



Cette formation est organisée en :

- Distanciel du 10 au 12 octobre 2023 (sur 3 demi-journées)

<https://www.cerema.fr/fr/activites/services/formation-diagnostics-securite-passages-niveau-distanciel>

# FORMATIONS

## MAITRISER LES FONDAMENTAUX DE LA SIGNALISATION ROUTIÈRE



Cette formation est organisée en présentiel à Lille sur 2,5 jours les 13 apm, 14 et 15 novembre 2023

[https://www.cerema.fr/system/files/service/2023-04/fiche\\_descriptive\\_maitriser\\_les\\_fondamentaux\\_de\\_la\\_signalisation\\_routiere.pdf](https://www.cerema.fr/system/files/service/2023-04/fiche_descriptive_maitriser_les_fondamentaux_de_la_signalisation_routiere.pdf)

# FORMATIONS



Accueil > Événements Cerema > Réaliser une étude d'enjeux dans le cadre de la démarche SURE « Sécurité des usagers sur les routes existantes »

Formation

## RÉALISER UNE ÉTUDE D'ENJEUX DANS LE CADRE DE LA DÉMARCHE SURE « SÉCURITÉ DES USAGERS SUR LES ROUTES EXISTANTES »

28 - 02  
SEP OCT  
2023 2023

EN DISTANCIEL

Cette formation est organisée en distanciel sur 3 jours.

Depuis la révision en 2019 de la directive européenne 2008/96/CE, l'étude d'enjeux – objet de la formation – se base à la fois sur l'analyse des données d'accident (on parle d'évaluation a posteriori) et sur l'examen visuel de l'infrastructure (on parle d'évaluation a priori). Elle est obligatoire sur l'ensemble du réseau routier national historique, y compris sur les anciennes portions de ce réseau transférées depuis à certaines collectivités, et doit être mise en œuvre tous les 5 ans.

<https://www.cerema.fr/fr/evenements/realiser-etude-enjeux-cadre-demarche-sure-securite-usagers>



**Merci de votre attention**